#### Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

068-226800019-20170407-0000017545-DE

#### Acte certifié exécutoire

Envoi: 10/04/2017

Réception par le Préfet : 10/04/2017

Publication: 13/04/2017

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de l'Assemblée





# Extrait des délibérations

de la Commission permanente

**N°** CP-2017-4-11-4 **Séance du** vendredi 7 avril 2017

# SOUTIEN AU CENTRE D'INFORMATION SUR LES INSTITUTIONS EUROPEENNES POUR 2017

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

#### PRESENTS:

M. ADRIAN, Mme BOHN, MM. BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mme DREXLER, MM. GRAPPE, HABIG, HAGENBACH, Mmes HELDERLE, JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

## **EXCUSE AVEC PROCURATION:**

M. BECHT donne procuration à Mme BOHN.

#### **EXCUSES:**

Mmes DIETRICH, GROFF, MM. HEMEDINGER, JANDER.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération n°CD-2017-2-11-1 du 17 mars 2017 relative au budget 2017 de la politique de l'action transfrontalière, européenne et internationale,
- VU le règlement financier départemental,
- VU l'avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme lors de sa réunion en date du 25 novembre 2016,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

## APRES EN AVOIR DELIBERE

Accorde une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 2 500 euros pour l'année 2017 au Centre d'Information sur les Institutions Européennes (CIIE) pour ses actions dans le Haut-Rhin.

Cette subvention sera imputée sur le programme F712/2677, chapitre 65, fonction 048, nature 6562 du budget départemental 2017 et fera l'objet d'un versement unique.

LE PRESIDENT

Prin STRAILMANN

Adopté à l'unanimité